



Extract of Team de la madone des motards de Belgique

<http://www.madonedesmotards.be/Consignes-aux-Capitaines-de-route>

Consignes aux Capitaines de route

- En selle - La sécurité -

Publication date: mercredi 13 avril 2016

Copyright © Team de la madone des motards de Belgique - Tous droits

réservés

L'objectif

La mission de **Capitaine de route** est une grande responsabilité qui ne sera pas confiée aux « cow-boys » !

La remontée d'une colonne de motards ne se fera pas à vitesse élevée ! Que ce soit dans n'importe quel cas, le **Capitaine** ne prendra pas de risque inconsidéré. La remontée se fera maximum 15 km/h plus rapidement que la vitesse de la colonne pour ne pas mettre en danger les autres **Capitaines de route**, les motards de la colonne et les usagers qui partagent la voirie.

En cas de remontée lente des Capitaines, l'**Ouvreur** (Guide) ralentira et, si nécessaire, arrêtera la colonne à un endroit sécurisé, avant de continuer dès qu'il aura récupéré suffisamment de **Capitaines**.

Les Capitaines quitteront les carrefours avec le **Fermeur** (le **queue de file**, le **Serre-file** ou le **piou-piou**, c'est selon !) qui s'assurera de leur départ devant lui.

L'**Ouvreur** et le **Fermeur** seront équipés de radiocommunications surtout lorsque la colonne est très longue. Le **Fermeur** rendra ainsi immédiatement compte de toute situation anormale. C'est toutefois l'**Ouvreur** qui choisira l'endroit où il arrêtera la progression de la colonne.

Pour permettre au **Capitaine** de se placer correctement et en toute sécurité à un carrefour, l'**Ouvreur** précédera le **Chef de file** et la colonne d'une distance largement suffisante pour que le dispositif de sécurité soit placé lorsqu'elle arrive et cela sans devoir ralentir. Idéalement, le **Chef de file** gardera une distance de minimum 200 mètres entre les capitaines et lui.

Toutes les injonctions du **Capitaine de route** se feront calmement en laissant un temps suffisant aux usagers concernés pour réagir en toute sécurité ! Le **signal C3** sera toujours dirigé, de façon bien visible, vers les véhicules à arrêter.

Le Capitaine de route :

1. sécurisera les priorités de droite et les accès des ronds-points, pour la colonne ; inutile de fermer chaque accès car les véhicules entrants ne sont pas prioritaires ; inutile aussi si la colonne circule sur une route prioritaire.
2. descendra de sa moto, pour donner les injonctions avec le C3, lorsqu'il bloque un carrefour.
3. fermera l'accès pour les usagers arrivant en sens inverse uniquement, lors d'un passage étroit.
4. ne quittera son poste qu'avec le passage du **Fermeur** ; ce dernier veillera à ce que le **Capitaine** reprenne la route devant lui en toute sécurité.
5. dépassera la colonne toujours par la gauche avec les clignotants gauches en action et pas avec les 4 feux de détresse, qui doivent rester l'indication d'un danger ; seul le **Chef de file** utilise les 4 feux clignotants.
6. ne dépasse pas les **Capitaines de route** qui le précèdent sauf pour une raison urgente.
7. ne s'engagera dans un carrefour qu'après s'être assuré que ce dernier est dégagé et que les véhicules arrivants peuvent, stopper leur avancée en toute sécurité.
8. s'introduira, dans les carrefours équipés de feux tricolores, uniquement au moment où ce dernier est dégagé et autorisé par un feu vert ; jamais lorsque le feu est rouge.
9. prendra ses responsabilités en n'hésitant pas à exclure de la colonne un motard dont la conduite est dangereuse.

10. signalera à l'**Ouvreur** qu'il est nécessaire de modifier le rythme qu'il donne au groupe en cas de besoin.
11. recevra ses instructions de l'**Ouvreur** par signes convenus et rappelés lors du briefing avant le départ.

L'équipement de sécurité des **Capitaines** comporte une chasuble jaune ou orange avec la mention "**Capitaine de Route**" et un **signal C3** obligatoires. Si vous transportez un passager, veillez à ce qu'il soit équipé d'un gilet de sécurité pareil au vôtre. De même, si vous utilisez le passager comme signaleur, vous porterez une chasuble de sécurité aussi.

En cas d'accident avec blessés graves ; quelques conseils pour appeler le centre 112

Tout d'abord ; restez calme ! Il est très important de pouvoir donner des informations précises concernant la situation d'urgence.

- Présentez-vous et ensuite, exposez clairement ce qui s'est (ou se) produit.
- Indiquez l'endroit précis de l'accident et, si nécessaire, un emplacement d'accueil des services de secours pour ensuite les accompagner à l'endroit où ils doivent intervenir.
- Répondez précisément et clairement à toutes les questions posées pour permettre de déterminer l'assistance immédiate appropriée.
- Suivez les conseils donnés par l'opérateur et ne raccrochez pas avant que celui-ci vous le dise. Si possible, essayez de conserver votre ligne téléphonique libre après la conversation.
- Si la situation d'urgence change que ce soit en pire ou en mieux, appelez à nouveau le 112 et signalez-le.

Rappelez-vous également que chaque citoyen, qui prête secours, ne peut être obligé de se mettre en danger personnellement.

En cas d'immobilisation d'une moto

Que ce soit en raison d'un accident ou d'une panne, la moto d'un participant à la balade peut se retrouver immobilisée sur la chaussée. Dans cette situation, les articles 51 et 52 du code de la route imposent au conducteur d'un véhicule en panne et à toute personne impliquée dans un accident de prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la fluidité de la circulation.

C'est uniquement lorsqu'il y a des dommages corporels (article 52) ou impossibilité de le déplacer, que le véhicule peut rester sur place. Le conducteur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de provoquer d'autres accidents.

Au moins, un **Capitaine** aidera celui-ci à assumer ses obligations et signalera, la présence du véhicule aux autres usagers le temps qu'un dépanneur arrive ou que la police intervienne.

La sécurité n'est pas un jeu

Tout usager de la voie publique, quelle que soit sa mission, est le premier garant de sa propre sécurité et il lui incombe de rester vigilant !